

# Le chantier entre dans sa phase opérationnelle...

**Les travaux ont débuté le 14 juin dans les logements de la tour 1 Copernic. Les ouvriers ont commencé leurs interventions par le remplacement des chutes et des colonnes d'eau potable dans les WC.**

**Les travaux vont se poursuivre par les interventions dans les halls et sur les cages d'escaliers. Nous attirons votre attention sur le fait que, pendant ces travaux, les ouvriers travailleront sur des nacelles, qui se tiendront sur les paliers. Nous vous recommandons donc vivement d'utiliser les ascenseurs, afin d'éviter de circuler à proximité des zones de travaux.**



Cité du Pont de Pierre à Pantin.

## Organisation des travaux en présence d'amiante

La récente campagne de diagnostics amiante a été menée en complément des diagnostics précédents. Dans certains de vos logements, il a été révélé la présence d'amiante dans la colle des faïences datant de la construction des immeubles de votre cité et dans certains plans de travail.

L'amiante en état n'est pas dangereuse tant qu'elle reste confinée. Or, le remplacement des faïences, prévu dans les travaux de réhabilitation, risquait de mettre en suspension des poussières chargées d'amiante, mettant ainsi en danger les habitants et les travailleurs devant intervenir sur les lieux.

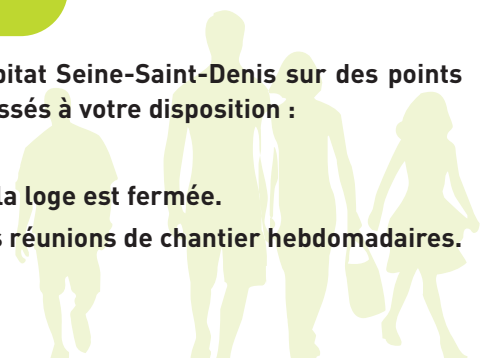
Une méthodologie visant à retirer l'amiante est en cours d'élaboration par l'entreprise et la maîtrise d'œuvre. Elle vous sera décrite dès son approbation par les organismes compétents (Inspection du travail et caisse d'assurance maladie).

## Pendant les travaux...

Si vous avez des réclamations à faire parvenir à l'Office public de l'habitat Seine-Saint-Denis sur des points concernant les travaux de réhabilitation, deux cahiers de liaison sont laissés à votre disposition :

- au point d'accueil aux horaires d'ouverture de la loge, et
- au bureau de chantier de GTM (logement 278 au 6 Copernic) lorsque la loge est fermée.

Ce cahier sera consulté par l'architecte, l'entreprise et l'OPH 93 lors des réunions de chantier hebdomadaires. Les réclamations seront ainsi suivies et traitées.





## La visite du logement témoin

Les 11, 12, 17 et 19 mai dernier, des portes ouvertes du logement témoin ont été organisées par l'équipe du chantier. Vous êtes venus nombreux pour voir les prestations qui allaient être réalisées chez vous lors des travaux.

Plusieurs points ont fait l'objet de remarques :

### Les coffres de volets roulants

Pour des questions d'étanchéité et de facilité d'entretien, les coffres de volets roulants sont disposés à l'intérieur. En effet, en cas de problèmes sur l'installation, une intervention de maintenance est possible depuis l'intérieur du logement (ce qui serait impossible s'il était à l'extérieur).

### Disposition des prises électriques

La position des prises électriques pourra être ajustée en fonction de l'aménagement de votre logement. Chaque logement aura le nombre de prises électriques, TV, et téléphone nécessaires, conformément aux recommandations PROMOTELEC et aux dispositions de la norme NFC 15-100.

### Portes palières

De nombreux locataires s'interrogent au sujet de la résistance aux effractions de la porte palière.

Si la porte présentée est plus fine que celle en place aujourd'hui, elle est plus performante. La porte MALERBA type BLOC-PORTE ISOBLINDE 39 NIVEAU 1 est agréée par le label FASTE (caractéristiques techniques ci-dessous).

- Feu : **résistance au feu / coupe feu ½ heure**
- Acoustique : **affaiblissement du bruit extérieur**
- Stabilité : **la porte reste stable dans le temps**
- Thermique : **la porte isole le logement des fluctuations thermiques**
- Effraction : **essais réels, Niveau 1.**



Disposition du WC inchangée.

## Des modifications techniques

### La ventilation mécanique contrôlée

Il avait été pensé initialement de réaliser la ventilation mécanique contrôlée en perçant un conduit à l'arrière des WC. Or, après une inspection poussée des conduits actuels, il s'avère qu'ils sont réutilisables dans des conditions permettant le bon fonctionnement du système, évitant ainsi de lourds travaux de percement, bruyants et source de poussières.

## Les chantiers recrutent !

■ Si vous êtes en recherche d'emploi, des contrats peuvent vous être proposés dans le cadre des chantiers.

Pour plus d'information, contactez M. Tarik MENCHOU, de la Maison de l'Emploi, 7 rue de la liberté à Pantin, au 01 49 15 70 00. Il pourra répondre à toutes vos questions et vous aider dans vos démarches.

### Les contacts utiles

- M. Jean VILLELA, chargé d'opérations : 01 48 96 99 02
- Bureau de chantier : 01 48 35 13 71 (GTM)
- Délégation du Pré Saint-Gervais : 01 48 10 36 50. Elle reste à votre écoute pendant les travaux pour les problèmes liés à la gestion courante de votre immeuble.